

### Horaires ACCUEIL :

Lundi : matin sur rdv ; 14h-18h30  
Mardi : matin sur rdv ; 14h-18h30  
Mercredi : 9h-13h ; 14h-18h30  
Jeudi : fermé  
Vendredi : matin sur rdv ; 14h-20h  
Samedi : 9h-12h  
24h/24 et 7j/7 sur notre site Internet

### Agences à L'Herbergement et Chavagnes en Pailiers

Plus d'infos sur Thimopi en  
flashant ce QR Code



# Docs à fournir inscription

Permis motos A1/A2

Inscription sur ANTS réalisée par nos soins

- Planche Photo-signature** numérique : exemple ci-dessous ;
- Carte d'Identité** en cours de validité du demandeur ;
- Permis de conduire** dans le cas où le demandeur en est titulaire ;
- Justificatif de domicile** : fact. tél. par ex. Pas d'échéancier ou plan de mensualisation :  
daté de moins de 6 mois,  
au nom du demandeur ;
- 3 timbres tarif prioritaire.**
- 1 enveloppe A5 autocollante** (sans adresse ni timbre) ;

### Pour une 1<sup>ère</sup> demande d'inscription au permis :

- Attestation de recensement** :  
entre 16 ans révolu et 17 ans, demande à faire en Mairie ;
- Certificat de participation à la J.D.C** ou à défaut la convocation à la J.D.C  
(csn-angers.s85-s72.fct@intradef.gouv.fr)  
pour les garçons nés après le 31/12/78  
et pour les filles nées après le 31/12/82 ;
- A.S.S.R 2** (classe de 3<sup>ème</sup>) ou à défaut l'A.S.R pour tous ceux qui sont nés après  
le 01/01/88 ;
- Carte d'Identité** du représentant légal ;
- Justificatif de domicile** : fact. tél. par ex. Pas d'échéancier ou plan de mensualisation :  
daté de moins de 6 mois,  
au nom du représentant légal ;
- Attestation d'hébergement** certifiant que le jeune réside à votre domicile  
depuis plus de 3 mois. Ex à télécharger sur notre site ;
- 3 timbres tarif prioritaire.**
- 1 enveloppe A5 autocollante** (sans adresse ni timbre) ;

Exemple de photo-signature numérique :



**A titre d'info les photomatons homologués :**

Sablereau Photo, photographe à Montaigu

Super U Boufféré,  
Super U St Fulgent,  
Super U Belleville s/ Vie,  
Intermarché Montaigu.

**ETABLISSEMENT DU CONTRAT POUR LES ELEVES MINEURS :**  
présence obligatoire d'un parent à la signature du contrat, muni d'une  
pièce d'identité (CNI ou Permis de conduire)

